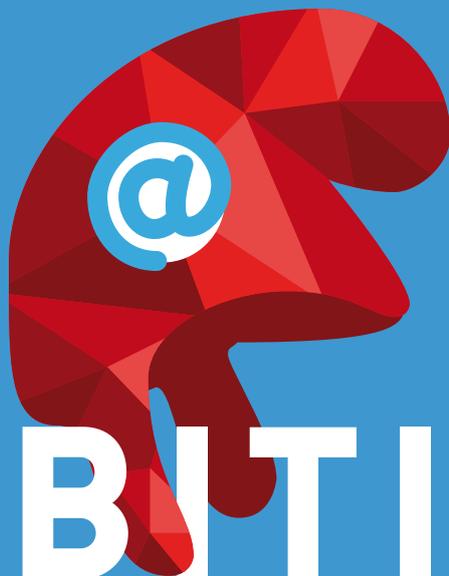




La France se met à jour



AMBITION NUMÉRIQUE

#contribuez

CONCERTATION NATIONALE
SUR LE NUMÉRIQUE
Présentation

contribuez.cnnumerique.fr

CNNum

Conseil National du Numérique

Le Conseil national du numérique anime une grande concertation sur le numérique



(Laurent Villeret / Dolce Vita / Pictoretank)

Le Conseil national du numérique (CNNum) a donné le coup d'envoi de la concertation nationale sur le numérique avec le Premier ministre Manuel Valls, en présence du secrétaire d'État à la réforme de l'État et à la Simplification Thierry Mandon et d'Axelle Lemaire, secrétaire d'État au Numérique, le samedi 4 octobre 2014.

Cet événement a marqué le lancement officiel de la plateforme de débat en ligne contribuez.cnnumerique.fr ouverte à tous.



Construire ensemble la république numérique

UNE INITIATIVE AMBITIEUSE SOUS L'ÉGIDE DU GOUVERNEMENT

Le 4 septembre 2014, le Premier ministre a saisi le Conseil national du numérique pour mener une concertation nationale sur le numérique.

Cette initiative interministérielle vise à **faire du numérique une priorité de la politique gouvernementale et européenne** dans les années à venir.

- Elle mobilise l'ensemble du Gouvernement dans **une approche transversale et prospective sur les enjeux politiques, économiques et sociaux du numérique**. La secrétaire d'État en charge du Numérique Axelle Lemaire et le secrétaire d'État en charge de la réforme de l'État et de la Simplification Thierry Mandon sont en charge d'animer ce vaste travail interministériel avec le CNum.
- La concertation constitue une nouvelle étape dans la construction d'une politique numé-

rique française ambitieuse. Elle a pour objectif de faire émerger une vision partagée de la République numérique qui sera inscrite dans le projet de loi numérique en 2015. Les débats permettront également d'enrichir les propositions de la France qui seront discutées au sein de la Commission européenne.

LA CHRONOLOGIE DE LA CONCERTATION

- DÉCEMBRE 2013 | AVIS DU CNUM SUR LES LIBERTÉS NUMÉRIQUES, APPELANT UN DÉBAT SUR LE NUMÉRIQUE
- 3 SEPTEMBRE 2014 | COMMUNICATION D'AXELLE LEMAIRE AU CONSEIL DES MINISTRES
- 4 SEPTEMBRE 2014 | LETTRE DE SAISINE DE MANUEL VALLS, PREMIER MINISTRE
- 4 OCTOBRE 2014 | LANCEMENT DE LA CONCERTATION PAR LE PREMIER MINISTRE

110 MDE soit **5,5%** du PIB
POIDS DU SECTEUR NUMÉRIQUE
DANS LE PIB (2014)
(ETUDE MCKINSEY, 2014)

57% DES ENTREPRISES DÉCLARENT
QUE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE
FAIT PARTIE DE LEURS AXES
STRATÉGIQUES À MOYEN TERME.
(ETUDE ROLAND BERGER, 2014)

90% DES EMPLOIS NÉCESSITERONT
DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES
D'ICI À TROIS ANS.
(COMMISSION EUROPÉENNE, MARS 2014)

LES INITIATIVES DE LA FRANCE EN MATIÈRE DE NUMÉRIQUE CES DERNIÈRES ANNÉES



LA CONCERTATION S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DE PLUSIEURS AVANCÉES EN MATIÈRE DE NUMÉRIQUE :

- FÉVRIER 2011 | CRÉATION DE LA MISSION ÉTALAB
- AVRIL 2011 | CRÉATION DU CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE
- DÉCEMBRE 2012 | ELARGISSEMENT DES MISSIONS DU CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE
- FÉVRIER 2013 | LANCEMENT DU PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT
- SEPTEMBRE 2013 | PRÉSENTATION DES 34 PLANS DE LA FRANCE INDUSTRIELLE DONT 12 PLANS SPÉCIFIQUEMENT NUMÉRIQUES ; LANCEMENT DU PROJET D'INCUBATEUR NUMÉRIQUE DE LA HALLE FREYSSINET (PARIS)
- NOVEMBRE 2013 | LANCEMENT DE LA MISSION FRENCH TECH
- AVRIL 2014 | ADHÉSION DE LA FRANCE AU PARTENARIAT POUR LE GOUVERNEMENT OUVERT (OPEN GOVERNMENT PARTNERSHIP DIT OGP)
- JUIN 2014 | CRÉATION D'UNE COMMISSION DES DROITS ET LIBERTÉS NUMÉRIQUES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
- JUILLET 2014 | CRÉATION DU PRIX PÉPITE ET DU STATUT DE L'ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR
- AOÛT 2014 | NOUVEAU DÉCRET ÉTENDANT LES PRÉROGATIVES DE LA DISIC
- SEPTEMBRE 2014 | NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES DONNÉES
- OCTOBRE 2014 | ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉFORME DU FINANCEMENT PARTICIPATIF

UNE CONCERTATION INNOVANTE ET TRANSPARENTE



LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Ouvrir le débat dans l'espace public et donner aux citoyens les moyens de s'approprier politiquement

les enjeux liés au numérique et de définir l'avenir numérique de la France.

Partager des diagnostics sur les enjeux liés au numérique et les initiatives innovantes pour favoriser un développement numérique riche en emplois durables et source d'inclusion sociale.

Définir des objectifs communs pour construire une vision partagée de la République numérique.

UNE DÉMARCHE INNOVANTE DE DÉMOCRATIE CONTRIBUTIVE

La concertation s'inscrit dans une **démarche innovante de démocratie contributive**

- Elle mobilise l'ensemble des acteurs de la société civile, des pouvoirs publics et de l'économie dans une **logique de communauté transparente et ouverte**. La participation des pouvoirs publics et des décideurs politiques permet d'assurer une interaction constructive : apports d'expertise, échanges d'information, intelligence collective.
- Le fonctionnement de la concertation sera agile. Par leurs contributions et leurs retours, les participants permettront d'améliorer constamment le dispositif.
- Chaque contributeur s'engage à respecter la charte de la concertation élaborée par le Conseil national du numérique.

LES AUTRES EXPÉRIENCES DE DÉMARCHE CONSULTATIVE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

LA CONCERTATION NATIONALE SUR LE NUMÉRIQUE S'INSCRIT DANS UNE VÉRITABLE DYNAMIQUE INTERNATIONALE. EN EUROPE, L'ITALIE A NOTAMMENT CRÉÉ UN COMITÉ POUR ÉLABORER UNE DÉCLARATION DES DROITS À L'HEURE D'INTERNET. L'EXEMPLE BRÉSILIEN (RÉDACTION DE LA MARCO CIVIL) EST AUSSI UNE SOURCE D'INSPIRATION.

LE CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE, PILOTE DE LA CONCERTATION

La concertation nationale sur le numérique fait écho à la mission du Conseil national du numérique d'ouvrir des débats sur le numérique à l'ensemble de la sphère citoyenne, associative, économique, etc. Le Conseil a réaffirmé à plusieurs reprises dans ses avis (avis sur les libertés numériques de décembre 2013 en réponse à l'affaire Snowden) la nécessité de systématiser le recours à la concertation pour tous les sujets où le numérique implique un changement social, économique profond. Le débat citoyen doit permettre d'échanger sur les meilleures manières d'anticiper et d'accompagner les évolutions induites par le numérique.

En tant que commission consultative indépendante et représentative de l'écosystème numérique, les membres du CNNum garantiront la **transparence des débats**. Réunis en quatre groupes de travail, ils animeront la concertation et seront force de proposition. Ils veilleront au suivi des recommandations.

QU'EST-CE-QUE LE CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE ?



LE CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE EST UNE COMMISSION CONSULTATIVE INDÉPENDANTE SPÉCIALISÉE DANS L'ÉTUDE DES ENJEUX DU NUMÉRIQUE. STRUCTURE PIONNIÈRE EN EUROPE, ELLE EST PRÉSIDIÉE PAR BENOÎT THIEULIN ET COMPOSÉE DE 30 MEMBRES BÉNÉVOLES ISSUS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, DE LA SPHÈRE ÉCONOMIQUE, DU MONDE DE LA RECHERCHE ET DES ÉLUS. IL A POUR MISSIONS :

- FORMULER DE MANIÈRE INDÉPENDANTE DES AVIS ET DES RECOMMANDATIONS SUR TOUTE QUESTION RELATIVE À L'IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR L'ÉCONOMIE ;
- APPORTER UNE EXPERTISE AU GOUVERNEMENT SUR TOUT PROJET DE DISPOSITION LÉGISLATIVE OU RÉGLEMENTAIRE DANS LE DOMAINE DU NUMÉRIQUE ;
- ORGANISER DES CONCERTATIONS RÉGULIÈRES, AU NIVEAU NATIONAL ET TERRITORIAL, AVEC LES ÉLUS, LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE MONDE ÉCONOMIQUE.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.cnumerique.fr



Se mobiliser pour contribuer à l'ambition numérique de la France

contribuez.cnnumerique.fr

LA CONCERTATION : 4 THÈMES, 25 CONSULTATIONS

La concertation sur le numérique sera menée par le CNNum d'octobre 2014 à janvier 2015. Elle s'articule autour de **quatre axes** qui constituent autant d'enjeux fondamentaux pour la société et l'économie à l'heure du numérique.

1 - CROISSANCE, INNOVATION ET DISRUPTION

Le numérique occupe une place de plus en plus importante dans l'économie européenne et française. Il provoque une transformation en profondeur de nombreux secteurs de l'économie. Face à ces défis, comment faire du numérique un levier de croissance, de compétitivité et d'emploi ?

2 - LOYAUTÉ DANS L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

L'environnement numérique est de plus en plus caractérisé par des déséquilibres forts entre le pouvoir des grandes plateformes et celui de leurs usagers ; entre les États et leurs citoyens. Comment garantir la loyauté et le respect des droits et libertés dans l'environnement numérique ?

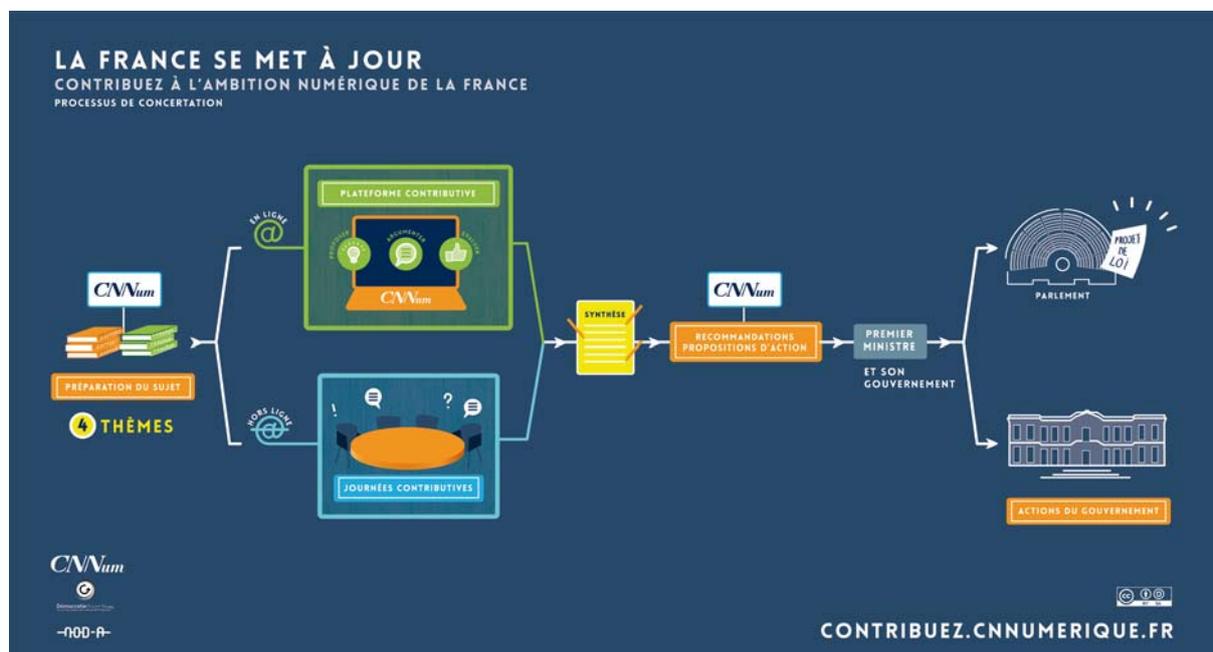
3 - LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ACTION PUBLIQUE

Le numérique constitue un vecteur majeur de transformation de l'action publique et un enjeu de souveraineté pour l'État. Comment le numérique peut-il être un levier de modernisation des services publics et le gage d'une meilleure efficacité des politiques publiques ?

4 - LA SOCIÉTÉ FACE À LA MÉTAMORPHOSE NUMÉRIQUE

Le numérique induit une métamorphose du monde et de la société. Santé, éducation, travail, vie citoyenne... il s'impose partout et bouleverse certains fondements de notre modèle social. Comment faire du numérique la clé d'une transition vers une société plus juste et inclusive ?

UNE PLATEFORME EN LIGNE ET DES RENDEZ-VOUS CONTRIBUTIFS



Chaque thème de la concertation est adressé sous la forme de consultations qui sont soumises au débat :

- En ligne sur une **plateforme contributive** contribuez.cnnumerique.fr
- Au cours **d'évènements dédiés** : le Conseil organisera des journées contributives en clôture de chaque thème, sur l'ensemble du territoire.

Une fois la synthèse des débats effectuée, le CNNum présentera au Premier ministre des recommandations sous la forme d'un **avis public au premier semestre 2015**. Cet avis aura pour ambition d'apporter au gouvernement des propositions d'actions à entreprendre en matière économique, sociale, administrative liées au numérique.

UNE DÉMARCHE MULTIPARTITE

LE CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE S'APPUIERA SUR SES TRAVAUX ANTÉRIEURS (L'AVIS SUR LA NEUTRALITÉ DES PLATEFORMES DE JUIN 2014, LE RAPPORT « CITOYENS D'UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE » D'OCTOBRE 2013, L'AVIS SUR LA NEUTRALITÉ DU NET, ETC.) ET SUR DES ÉTUDES RÉCENTES (LISTE NON EXHAUSTIVE) :

- ÉTUDE ANNUELLE DU CONSEIL D'ÉTAT SUR « LE NUMÉRIQUE ET LES DROITS FONDAMENTAUX »
 - RAPPORT DE LA MISSION LEMOINE SUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE
- IL COMPTERA TOUT AU LONG DE LA CONCERTATION SUR L'EXPERTISE DE PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :
- AUTORITÉS DE RÉGULATION : CNIL, ETC.
 - INSTITUTIONS PUBLIQUES : CONSEIL D'ÉTAT, SGAE
 - DIRECTIONS ET MISSIONS MINISTÉRIELLES : ETALAB, FRENCH TECH, SGMAP, DG TRÉSOR, DGE

PARTICIPER EN LIGNE SUR LA PLATEFORME contribuez.cnumérique.fr



Le Conseil a mis en place une plateforme contributive en ligne pour mobiliser et impliquer l'ensemble des parties prenantes - citoyens, associations, entrepreneurs, chercheurs, élus locaux, administration - dans la concertation. En se connectant sur la plateforme,

chaque contributeur peut choisir la consultation à laquelle il souhaite participer. Chacun peut ainsi apporter sa vision du numérique et suggérer des pistes de solutions ou de nouveaux cadres législatifs à mettre en œuvre.



UNE OUVERTURE DES CONSULTATIONS EN DEUX TEMPS :

- **4 octobre 2014** | Ouverture des consultations sur les thèmes "Croissance, innovation et disruption" et "Loyauté dans l'environnement numérique" au cours de l'évènement d'inauguration de la plateforme.
- **Début novembre** | Ouverture des consultations sur les thèmes "La transformation numérique de l'action publique" et "La société face à la métamorphose numérique".

ILS PARTICIPENT À LA CONCERTATION... ET VOUS ?



Manuel VALLS
Premier ministre



Thierry MANDON
Secrétaire d'État
en charge de la
réforme de l'État et
de la simplification



Axelle LEMAIRE
Secrétaire d'État
en charge du
numérique



Benoît THIEULIN
Président
du Conseil national
du numérique



Nathalie SONNAC
Membre
du CNum
et coordinatrice
du thème 2



Marc TESSIER
Membre
du CNum
et coordinateur
du thème 3



Daniel KAPLAN
Membre
du CNum
et coordinateur
du thème 4



Marie EKELAND
Membre
du CNum,
et co-coordinatrice
du thème 1



Stéphane DISTINGUIN
Membre
du CNum
et co-coordonateur
du thème 1



Contacts

concertation@cnumerique.fr
01 53 44 21 27

Yann BONNET,
Rapporteur général

ANNEXES

Découvrez les consultations en ligne

- ▶ **Lettre de saisine du Premier ministre**
- ▶ **Dispositif global**
- ▶ **Présentation du Thème 1 : Croissance, innovation, disruption**
- ▶ **Présentation du Thème 2 : La loyauté dans l'environnement numérique**
- ▶ **Présentation du Thème 3 : La transformation numérique de l'action publique**
- ▶ **Présentation du Thème 4 : La société face à la métamorphose numérique**
- ▶ **Pour contribuer : guide d'inscription et d'utilisation de la plateforme**

LETTRE DE SAISINE DU PREMIER MINISTRE

Le Premier Ministre

Paris, le - 4 SEP. 2014

1348

Monsieur le Président,

J'ai décidé de mobiliser tout le Gouvernement autour du numérique, et d'en faire l'une des priorités de notre action dans l'année à venir.

Le numérique fait désormais partie de la vie quotidienne d'une majorité de Français. Il est porteur de mutations profondes et d'opportunités décisives, dans l'émergence d'une économie nouvelle comme pour la modernisation de nos entreprises. Il renouvelle les modes d'accès et de production de la connaissance, de l'information et de la culture. Il est un formidable outil au service de l'inclusion sociale et territoriale. Le gouvernement doit accompagner ces mutations, et faire du numérique un outil de croissance, de compétitivité, d'éducation, de culture, de justice et d'égalité.

Le numérique représente de surcroît une formidable opportunité de renouvellement de la démocratie, en établissant de nouveaux liens et interactions entre les pouvoirs publics et les citoyens.

Depuis mai 2012, le gouvernement a privilégié une approche pragmatique, lucide et ambitieuse quant à sa politique en matière de numérique, comme outil de la reconquête industrielle et du redressement économique du pays ou en mobilisant ses possibilités pour la simplification et l'amélioration de l'action publique, tout en prenant la mesure des difficultés engendrées dans certains secteurs.

Je souhaite aujourd'hui lancer une démarche qui mobilisera tout le gouvernement, pour placer la France à la tête des nations qui s'approprient les possibilités offertes par le numérique et qui portent des valeurs novatrices en termes de politique publique dans le respect de notre tradition républicaine. La secrétaire d'Etat en charge du numérique, Axelle Lemaire, et le secrétaire d'Etat en charge de la réforme de l'Etat et de la simplification, Thierry Mandon, auront la charge d'animer ce travail interministériel.

Ces questions complexes appellent un large débat au sein de la société. Je souhaite donc que le Conseil national du numérique mène une concertation, jusqu'au début de l'année 2015, pour recueillir et analyser les avis et contributions des citoyens et des acteurs de la société civile, associatifs, économiques et institutionnels sur les besoins et les démarches à adopter en matière de numérique, notamment en ce qui concerne le développement économique, l'innovation, les droits et libertés fondamentaux.

M. Benoît THIEULIN
Président du Conseil National Numérique
5, place des Vins-de-France 75573 Paris Cedex 12

Ce travail devra aboutir à des propositions d'actions pour le gouvernement, mais aussi les entreprises et l'écosystème. Elles pourront trouver une traduction dans la loi nationale, dans des choix stratégiques ou dans des dispositifs opérationnels. Parce qu'internet déborde, par construction, les frontières de notre géographie et de notre législation, la concertation visera également à proposer les positions que la France pourra tenir auprès des instances européennes et internationales. Vous prendrez soin d'identifier clairement dans vos propositions celles qui relèvent de dispositions législatives, d'outils opérationnels, de réglementation européenne ou de stratégie internationale.

Vous pourrez, dans votre démarche, vous appuyer sur les travaux déjà menés par les ministères, en particulier les secrétariats d'Etat en charge du numérique et de la réforme de l'Etat et de la simplification, sur la contribution de la France sur le numérique au Conseil européen d'octobre 2013 ainsi que sur l'étude annuelle du Conseil d'Etat sur « le numérique et les droits fondamentaux » à paraître, sur les pistes d'action proposées par la mission sur la transformation numérique de l'économie menée actuellement par Philippe Lemoine, et sur les propositions de la mission parlementaire sur l'adaptation du service universel des télécommunications confiée au député Fabrice Verdier et au sénateur Pierre Camani.

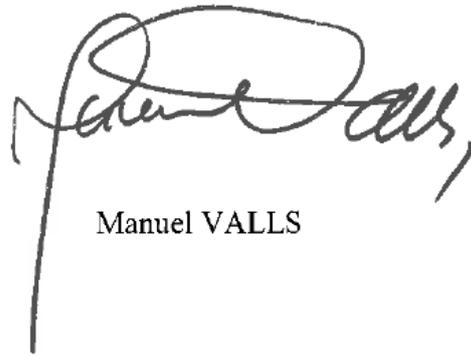
Vous pourrez notamment concerter sur les problématiques suivantes :

- la protection des données et des communications, droits et libertés publiques à l'heure numérique (renforcement des autorités de protection, simplification de l'accompagnement des entreprises, territorialité, tiers de confiance, confidentialité des communications privées) ;
- les données comme moteur de la transformation de l'action publique et de l'économie, au-delà de la seule transposition de la directive européenne concernant la réutilisation des informations du secteur public (nouveaux services, pilotage des politiques publiques, données d'intérêt public comme le transport, l'énergie ou la santé) ;
- le renforcement de notre économie (transformation numérique des entreprises, économie collaborative, adaptations réglementaires, promotion et encadrement des mégadonnées) ;
- le statut des grandes plateformes numériques (droit de la consommation, droit du commerce et de la concurrence, cybersécurité et protection des données) ;
- la promotion de standards et d'architectures ouverts et interopérables, la neutralité des réseaux ;
- la gouvernance de l'internet et les coopérations internationales ;
- les impacts sectoriels du numérique (éducation, santé, travail, tourisme, culture, transports, etc.).

Vous conduirez ces travaux en lien avec les services des administrations concernées par ces différents volets, et notamment la Direction générale des entreprises, la Direction générale du Trésor et le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, et pour les volets européens et internationaux, le secrétariat général des affaires européennes et le ministère des affaires étrangères et du développement international. Vous associerez à vos travaux l'ensemble des administrations susceptibles d'y contribuer.

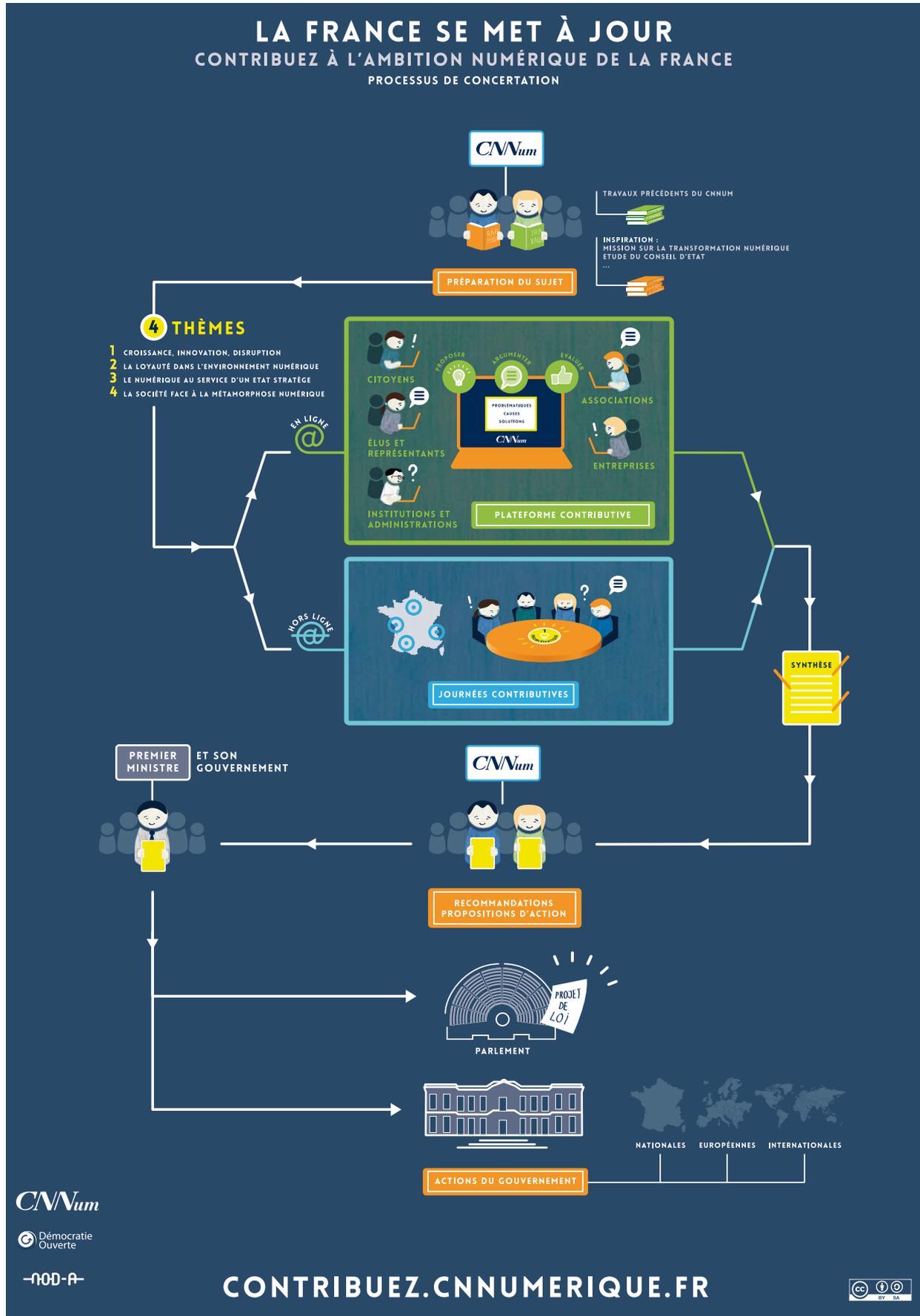
J'ai toute confiance en la capacité du Conseil National du Numérique à organiser cette concertation de manière exemplaire, ouverte et participative, afin de permettre à tous les acteurs de notre pays de s'approprier les enjeux numériques. Je souhaite que les débats puissent s'engager dès le mois de septembre et s'achever au plus tard à la fin du mois de janvier 2015.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

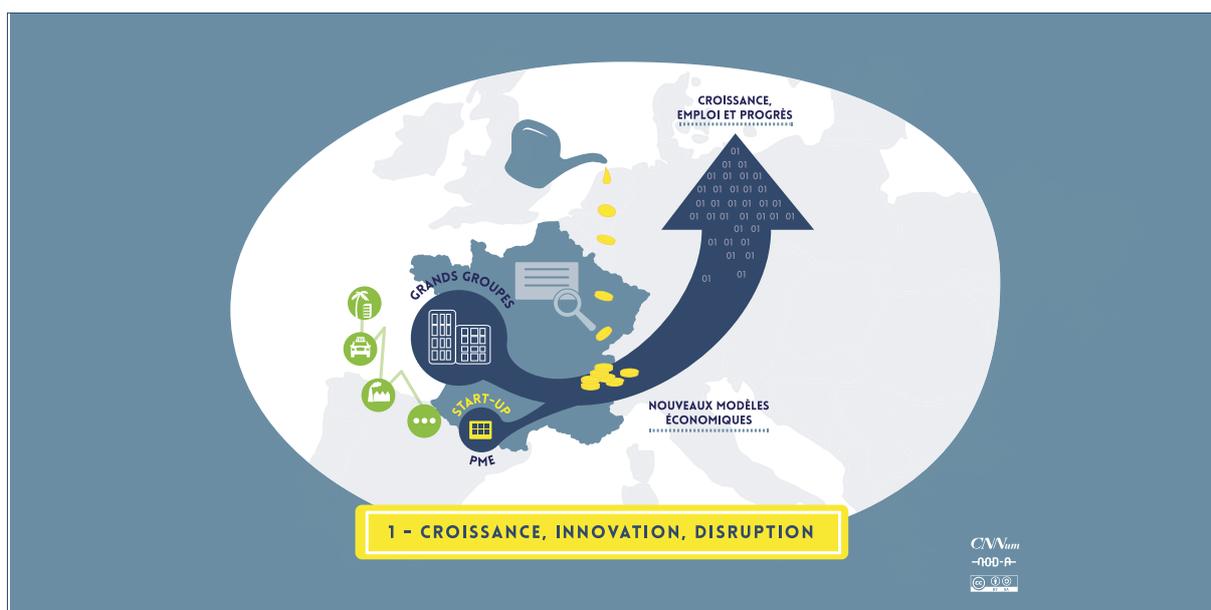
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Manuel Valls', with a long vertical line extending downwards from the start of the signature.

Manuel VALLS

DISPOSITIF GLOBAL DE LA CONCERTATION



THÈME 1 – CROISSANCE, INNOVATION, DISRUPTION



Le numérique occupe une place de plus en plus importante dans l'économie mondiale, européenne et française. Il représente 5,2% du PIB français en 2010, contribue au quart de la croissance et participera à la création de 450 000 emplois d'ici 2015. Il provoque une restructuration de nombreux secteurs de l'économie (commerce, tourisme, assurance, santé, édition, etc.) autour de nouveaux modèles économiques et organisationnels. Il est indispensable d'en comprendre les spécificités pour pouvoir en tirer tous les bénéfices et en faire un levier de croissance et de compétitivité. A défaut, le risque est grand de n'en subir que les effets négatifs. Comment créer un environnement propice à l'économie numérique et à l'innovation ? Comment accompagner la conversion des secteurs de l'économie et favoriser l'émergence de champions français, européens du numérique ? Faut-il appliquer des recettes spécifiques aux start-up ?

6 CONSULTATIONS

NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES ET ORGANISATIONNELS | ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES FRANÇAISES

MODÈLES DE PRÉSENCE INTERNATIONALE ET PASSAGE À L'ÉCHELLE | ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DE NOS STARTUP

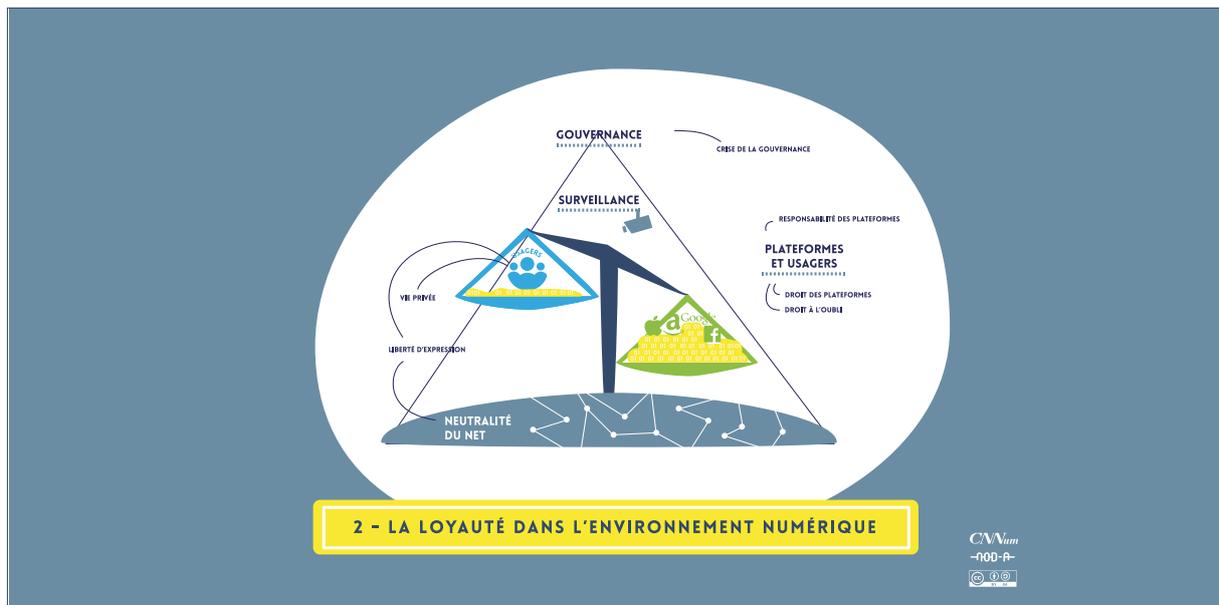
FINANCEMENT | ENTREPRENDRE DANS DE NOUVEAUX MODÈLES DE FINANCEMENT

NOUVEAUX CLUSTERS NUMÉRIQUES | FACILITER LES PASSERELLES ENTRE LE MONDE ACADÉMIQUE ET LE MONDE DE L'INNOVATION

INNOVATION | ADAPTER NOS OUTILS DE SOUTIEN À L'INNOVATION AUX ENJEUX DU NUMÉRIQUE

PUBLICITÉ DIGITALE : ASSURER LA TRANSPARENCE DU MARCHÉ DE LA PUBLICITÉ DIGITALE

THÈME 2 – LA LOYAUTÉ DANS L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE



L'environnement numérique est de plus en plus caractérisé par des déséquilibres forts entre le pouvoir des grandes plateformes (Apple, Google et autres) et celui de leurs usagers ; entre les États et leurs citoyens. Il est nécessaire de redéfinir les grands principes du numérique autour d'un impératif général de loyauté. Quelle utilisation loyale des données et des algorithmes ? Que devrait être le juste équilibre entre surveillance et libertés ?

7 CONSULTATIONS

10 ANS APRÈS LA LCEN, LES NOUVELLES RESPONSABILITÉS | LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES CONTENUS ILLICITES ET FAVORISER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION SUR INTERNET

LOYAUTÉ ENTRE LES ACTEURS ÉCONOMIQUES | ASSURER L'ÉQUILIBRE DES RELATIONS ÉCONOMIQUES DANS L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

DONNÉES, TRACES ET ALGORITHMES | DONNER AUX CITOYENS LA MAÎTRISE DE LEURS USAGES ET DE LEUR IDENTITÉ NUMÉRIQUES

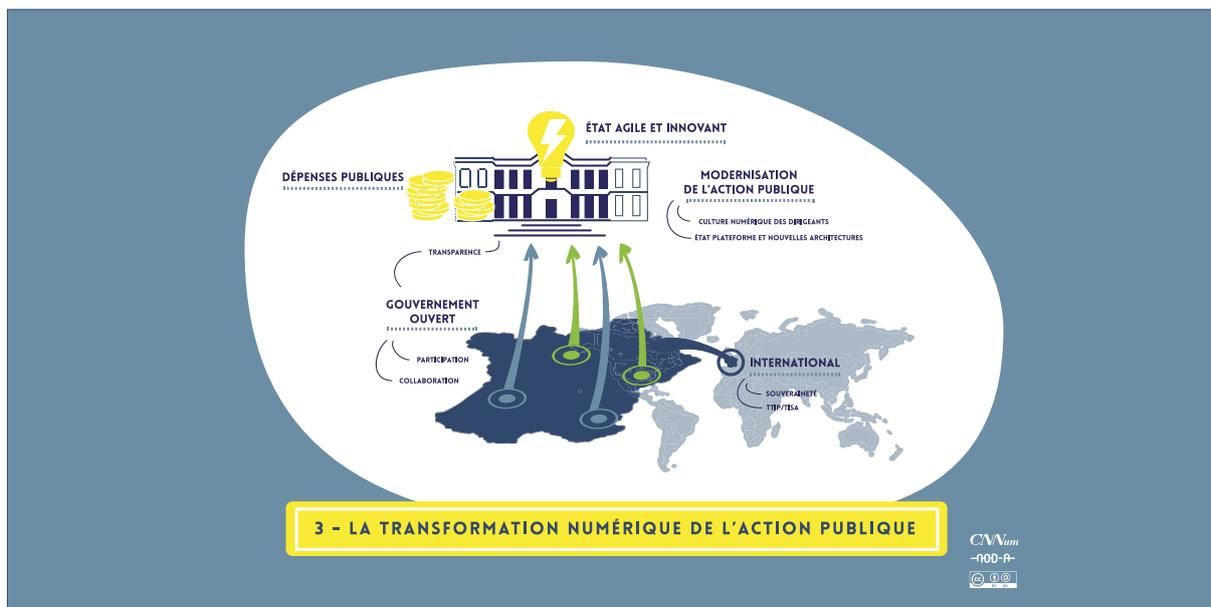
DROIT À L'OUBLI ET AU DÉRÉFÉRENCIEMENT | CONCILIER VIE PRIVÉE, LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DROIT À L'INFORMATION

SURVEILLANCES ET LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ EN LIGNE | ASSURER LE CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE DES POUVOIRS DE SURVEILLANCE SUR L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE POUR CONSOLIDER LA CONFIANCE DES UTILISATEURS

NEUTRALITÉ D'INTERNET | PRÉSERVER UN ESPACE PORTEUR DE LIBERTÉ ET D'INNOVATION TOUT EN ASSURANT LE PARTAGE ÉQUITABLE DE LA VALEUR

GOUVERNANCE DU NUMÉRIQUE | ORGANISER LE PASSAGE À L'ÂGE ADULTE DES INSTANCES DE GOUVERNANCE INTERNATIONALES

THÈME 3 – LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L’ACTION PUBLIQUE



Le numérique constitue un vecteur majeur de transformation des politiques publiques. Pour répondre à ces défis, les pouvoirs publics doivent anticiper, accompagner et saisir ces mutations. Les outils numériques constituent des leviers pour retisser les liens entre l’État et ses administrés, favoriser la participation des citoyens à l’élaboration des politiques et accroître le contrôle démocratique par l’ouverture des données publiques. Ils doivent permettre de rendre l’État plus efficient : meilleure maîtrise des dépenses, coordination des politiques à chaque échelon territorial, etc. Le numérique insuffle l’esprit d’innovation nécessaire pour inventer les services publics de demain. Cette ambition est partagée par de nombreux pays. La France est amenée à s’insérer pleinement dans cette dynamique internationale par son adhésion au Partenariat pour le Gouvernement ouvert.

LES CONSULTATIONS PORTERONT NOTAMMENT SUR

OUVERTURE DES DONNÉES (OPEN DATA) |
OUVRIR LES DONNÉES POUR
LA DÉMOCRATIE, LA CROISSANCE ET
L’EFFICACITÉ DE L’ACTION PUBLIQUE

GOUVERNEMENT OUVERT | COMMENT
L’ÉTAT PEUT-IL FAIRE PROGRESSER LA
TRANSPARENCE DE L’ACTION PUBLIQUE
ET LA GOUVERNANCE OUVERTE ?

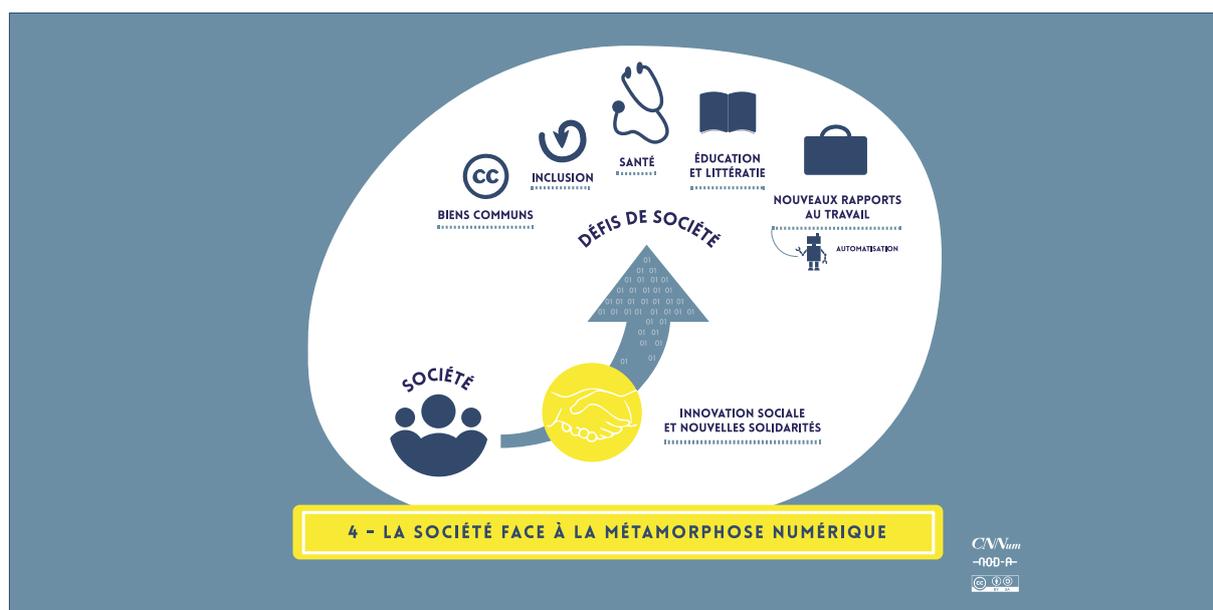
STRATÉGIE TECHNOLOGIQUE DE L’ÉTAT |
ORIENTER LES CHOIX DE L’ÉTAT
POUR AMÉLIORER LES SERVICES PUBLICS

**INCLUSION NUMÉRIQUE ET
ADMINISTRATION |** RENFORCER
LA LITTÉRATIE NUMÉRIQUE
ADMINISTRATIVE ET AMÉLIORER
LES RELATIONS ENTRE ADMINISTRÉS
ET USAGERS

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE | UNE EUROPE
MAÎTRESSE DE SON DESTIN,
DES ÉTATS QUI COOPÈRENT, DES
RÈGLES HARMONISÉES

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES |
RENFORCER LA PLACE DE LA FRANCE
DANS LES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES, DÉFENDRE NOS
INTÉRÊTS ET PROMOUVOIR NOS VALEURS

THÈME 4 – LA SOCIÉTÉ FACE A LA METAMORPHOSE NUMERIQUE



Le numérique induit une métamorphose du monde et de la société. Santé, éducation, travail, vie citoyenne. Il s'impose partout et bouleverse certains fondements de notre modèle social par la remise en cause des rapports d'autorité verticaux, la montée de l'individualisme et des inégalités. Le numérique n'est pas automatiquement la clé d'une transition vers une société plus juste et inclusive. Cet objectif nécessite de soutenir le pouvoir d'agir grandissant des citoyens-internautes et l'émergence de nouvelles solidarités. Le rapport des individus au travail se voit particulièrement remis en cause. Si le numérique donne naissance à de nouveaux métiers, il en détruit d'autres dans un jeu qui n'est plus à somme nulle. Comment renverser la destruction engendrée par l'automatisation du travail et accompagner la transformation des métiers ? Comment se rendre capable de s'emparer pleinement des nouvelles formes d'innovation sociale et de solidarités ? Comment utiliser le numérique pour réduire les inégalités ?

LES CONSULTATIONS PORTERONT NOTAMMENT SUR

ECONOMIE COLLABORATIVE | POSER UN CADRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DU PARTAGE

BIENS COMMUNS DU NUMÉRIQUE | TROUVER LE MODÈLE DE COEXISTENCE AVEC LES RÉGIMES DE PROPRIÉTÉ

SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE INCLUSIVE | METTRE LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'INCLUSION DE TOUS DANS LA SOCIÉTÉ

ÉVOLUTION DU MODÈLE SOCIAL | ANTICIPER LES CONSÉQUENCES DES TRANSFORMATIONS NUMÉRIQUES SUR LE TRAVAIL ET L'EMPLOI

SANTÉ ET NUMÉRIQUE | RÉUSSIR LA TRANSITION NUMÉRIQUE DU MODÈLE DE SANTÉ

ÉDUCATION ET FORMATION | ACCOMPAGNER L'OUVERTURE DES CONTENUS ET DES DONNÉES

POUR CONTRIBUER : GUIDE D'INSCRIPTION ET D'UTILISATION DE LA PLATEFORME

1. SUR LA PAGE D'ACCUEIL, CLIQUER SUR L'ONGLET "CONNEXION" EN-HAUT À GAUCHE POUR S'INSCRIRE OU SE CONNECTER AU COMPTE DÉJÀ CRÉÉ.



2. POUR S'INSCRIRE, DEUX OPTIONS :

OPTION N 1 :

Créer un compte en un clic à travers son compte Facebook, Google+ ou Twitter. A noter, votre inscription ne sera pas publiée sur votre profil.

OPTION N 2 :

Remplir le formulaire en ligne en indiquant votre nom, votre adresse électronique et la qualité en laquelle vous vous inscrivez (citoyen, société ou association, institution publique).

Connectez-vous en 1 clic

En vous inscrivant, vous acceptez la [charte](#) du site.

ou

Prénom
Nom

Nom d'utilisateur *
Votre nom d'utilisateur sera rendu public sur le site

Adresse de courriel *

J'accepte la [Charte](#) *

Toutes les contributions soumises sur la plateforme sont rendues publiques.

3. SE CONNECTER À LA PLATEFORME, SOIT EN UN CLIC AU TRAVERS DE SON COMPTE FACEBOOK, GOOGLE+ OU TWITTER, OU VIA UNE ADRESSE ÉLECTRONIQUE

4. CHOISIR UN THÈME

	<p>Croissance, innovation, disruption Ouvert</p> <p>Le numérique occupe une place essentielle dans l'économie mondiale, européenne et française. Il représente 5,2% du PIB français en 2010, contribue au quart de la croissance et participera à la création de 450 000 emplois d'ici 2015. Il provoque une...</p>
	<p>La loyauté dans l'environnement numérique Ouvert</p> <p>L'environnement numérique est de plus en plus caractérisé par des déséquilibres forts entre le pouvoir des grandes plateformes (Apple, Google et autres) et celui de leurs usagers ; entre les Etats et leurs citoyens. Les plateformes centralisatrices...</p>
	<p>La transformation numérique de l'action publique Fermé</p> <p>Le numérique constitue un vecteur majeur de transformation des politiques publiques et un enjeu de souveraineté pour l'Etat. Pour répondre à ces défis, les pouvoirs publics doivent anticiper, accompagner et saisir ces mutations. Les outils...</p>
	<p>La société face à la métamorphose numérique Fermé</p> <p>Le numérique induit une métamorphose du monde et la société. Santé, éducation, travail, vie citoyenne... il s'impose partout et bouleverse certains fondements de notre modèle social par la remise en cause des rapports d'autorité verticaux, la montée...</p>

5. CHOISIR UNE CONSULTATION

Consultations en cours

 <p>10 ans après la LCEN, les nouvelles responsabilités</p> <p>Le numérique, passerelle d'échange entre les individus du monde entier, doit être un lieu de libre expression sans...</p> <p>11 participants 3 contribution</p> <p style="text-align: center;">0 %</p>	 <p>Données, traces et algorithmes</p> <p>Collecte de données personnelles sur les internautes, géolocalisation en continu des usagers d'applications...</p> <p>14 participants 2 contribution</p> <p style="text-align: center;">0 %</p>	 <p>Droit à l'oubli et déréférencement</p> <p>Le 13 mai 2014, la Cour de justice de l'Union Européenne a ouvert la possibilité aux internautes de demander à un...</p> <p>6 participants 1 contribution</p> <p style="text-align: center;">0 %</p>	 <p>Surveillances et lutte contre la criminalité en ligne</p> <p>Dans un contexte durablement marqué par les révélations d'Edward Snowden sur la surveillance en ligne massive et...</p> <p>13 participants 1 contribution</p> <p style="text-align: center;">0 %</p>
---	---	--	---

6. CONTRIBUEZ !

Vous pouvez :

- Donner votre avis sur le problème/défi et argumenter votre position en cliquant sur D'accord/Mitigé/Pas d'accord
- Proposer un problème ou un défi en cliquant sur "Proposer une cause"
- Ajouter une source en cliquant sur l'onglet "Source" puis "Ajouter une source"

Quels problèmes, quels défis ? Diagnostic Proposer une cause

 CNNum
le 01/10/2014 - 19:58

Le pouvoir trop faible laissé aux utilisateurs sur l'utilisation et le contrôle de leurs données

Dans la majorité des cas, les usagers acceptent les conditions d'utilisation des services numériques sans les lire et renoncent à modifier les paramètres de confidentialité fixés par défaut. Et pour cause, ces conditions sont souvent inintelligibles et la situation ne leur laisse que très peu de marge d'action : adhérer aux conditions posées unilatéralement, ne pas utiliser le service, ou se reporter sur un service concurrent dans les mêmes conditions.

D'accord
Mitigé
Pas d'accord

6 arguments
Aucune source

5 arguments pour v
1 argument contre v



14

Vous pouvez :

- Donner votre avis sur la proposition et argumenter votre position en cliquant sur D'accord/Mitigé/Pas d'accord
- Proposer un problème ou un défi en cliquant sur "Proposer une solution"
- Ajouter une source en cliquant sur l'onglet "Source" puis "Ajouter une source"



The screenshot displays a digital consultation interface titled "Comment faire ? Proposition des parties prenantes". At the top right, there is a blue button labeled "Proposer une solution". The main content area shows a post from "CVM CNum" dated "le 30/09/2014 - 09:46". The title of the post is "Inciter les grands groupes à s'ouvrir aux start-up innovantes". The text of the post discusses the idea of encouraging the boards of directors of CAC40 companies to include a startup founder member, and encourages large companies to organize learning expeditions and hackathons with startups. Below the text are three buttons: "D'accord" (green), "Mitigé" (orange), and "Pas d'accord" (red). Further down, there are buttons for "Modifier", "Signaler", and "Modérer", along with a rating system showing "Aucun vote pour le moment" and five empty star icons. At the bottom, there are sections for "Aucun argument" and "Aucune source", with sub-sections for "Aucun argument pour" and "Aucun argument contre", each containing a text input field and a "Ajouter un argument" button.



Contact : concertation@cnumerique.fr – 01 53 44 21 27